



## Communiqué de presse du SNES-FSU Académie de Reims du 30 janvier 2026

### - 58 postes d'enseignants dans le second degré dans l'académie de Reims

Après le cafouillage ministériel au CSA MEN du 26 janvier, nous avons obtenu l'annulation de la suppression de 438 emplois dans le 2nd degré au national.

Ceci ne nous satisfait pas car il subsiste 1365 suppressions d'emplois dans le 2nd degré, ce qui donne pour notre académie 58 emplois supprimés dans les collèges et lycées.

Le SNES-FSU académique rappelle que, dans le 2nd degré, les gouvernements de Sarkozy à Macron ont supprimé de nombreux postes d'enseignants alors même que les effectifs d'élèves augmentaient. L'argument de la baisse démographique de cette année n'est donc pas légitime. Il serait plus pertinent d'en profiter pour réduire le nombre d'élèves par classe et avoir des conditions d'étude plus favorables pour les élèves et améliorer le remplacement des enseignants.

Le SNES-FSU demande l'annulation de toutes les suppressions d'emplois de professeurs, des créations d'emplois enseignants, CPE, PsyEN, AED, AESH et des moyens à la hauteur des besoins pour améliorer les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.